

APOLOGIE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE,
ET DE SES ADMIRATEURS ANGLAIS,

En réponse aux attaques d'Edmund BURKE;

Avec quelques remarques sur le dernier ouvrage de
M. DE CALONNE.

PAR JACQUES MACKINTOSH :

Ouvrage traduit de l'Anglais sur la troisième Edition.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Libraire, rue Hautefeuille,
N°. 20.

1792.

Apologie de la révolution française

James MACKINTOSH

Extrait présenté et édité par Olivier RITZ

INTRODUCTION

L'*Apologie de la révolution*¹ française est surtout connue dans sa version originale, *Vindiciæ Gallicæ: A Defence of the French Revolution and its English Admirers*². Pièce majeure du débat britannique sur la Révolution française, l'ouvrage de James Mackintosh, publié en 1791, est l'une des réponses remarquées aux *Réflexions sur la révolution de France* d'Edmund Burke, à côté de celles de Mary Wollstonecraft ou de Thomas Paine³. Le succès permet à

¹ Révolution est écrit ici avec un *r* minuscule conformément à l'usage de James Mackintosh, notamment lorsqu'il compare « la révolution française » avec « la révolution anglaise » (p. 124). Pour lui, et même pour son traducteur, la Révolution française n'est encore qu'une révolution parmi d'autres. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'usage de la majuscule s'impose (il apparaît dans les années 1840 et devient majoritaire dans les années 1860).

² James Mackintosh, *Vindiciæ Gallicæ. Defence of the French revolution and its English admirers against the accusations of the right hon. Edmund Burke, including some strictures on the late production of Mons. de Calonne, by James Mackintosh*, London, G. G. J. and J. Robinson, 1791 ; le titre latin, *Vindiciæ Gallicæ*, qui signifie littéralement « Revendications pour la France », est peut-être inspiré par les *Vindiciæ contra tyrannos*, un pamphlet publié dans le contexte des guerres de religion en 1581.

³ Edmund Burke, *Reflections on the Revolution in France*, 1790 ; Mary Wollstonecraft, *A Vindication of the Rights of Men*, 1790 ; Thomas Paine, *Rights of Men*, 1791. Sur ce débat, voir en particulier : Alfred Cobban (éd.), *The Debate on the French Revolution, 1789-1800*, London, Nicholas Kaye, 1950 ; Marilyn Butler (éd.), *Burke, Paine, Godwin and the revolution controversy*, Cambridge University Press, 1984 ; Iain Hampsher-Monk (éd.), *The Impact of the French Revolution, Texts from Britain in the 1790s*, Cambridge University Press, 2005 ; Pamela Clemit (dir.), *The Cambridge companion to British literature of the French Revolution in the 1790s*, Cambridge University Press, 2011.

son auteur, jeune Écossais diplômé de médecine, vivant à Londres depuis 1788 et passionné par l'actualité politique, de se faire un nom et de s'ouvrir les portes d'une carrière judiciaire et, plus tard, de membre du Parlement et d'historien. Souvent étudié et réédité⁴, le texte anglais n'aurait pas sa place dans une rubrique réservée à des textes oubliés ou inédits. En revanche, il n'a été traduit qu'une seule fois en français, en 1792 : c'est cette version française du texte, jamais rééditée et peu disponible en ligne⁵, que nous présentons ici.

LA FABRIQUE DU DÉBAT SUR LA RÉVOLUTION

L'histoire de la publication de l'*Apologie de la révolution* donne un exemple des dynamiques éditoriales de la période révolutionnaire : les publications se multiplient pour réagir non seulement aux événements, mais aussi à d'autres publications suscitées par ces événements. Burke écrit son ouvrage pour dénoncer la célébration des premiers temps de la Révolution française par Richard Price. Mackintosh répond à Burke, mais aussi à Calonne, comme l'indique le titre complet de sa contribution au débat : *Apologie de la révolution française et de ses admirateurs anglais, en réponse aux attaques d'Edmund Burke ; avec quelques remarques sur le dernier ouvrage de M. de Calonne*. L'ancien contrôleur général des finances de Louis XVI avait quitté la France pour Londres dès sa disgrâce en 1787 et il venait de publier un ouvrage intitulé *De l'état de la France*⁶ pour commenter les premières décisions de l'Assemblée nationale. Dans le détail du texte, Mackintosh répond également à Jean-Joseph Mounier, dont l'*Exposé de la conduite*⁷ constituait alors l'une des principales sources sur les événements des 5 et 6 octobre 1789. Burke lui-même s'était appuyé sur le récit à charge de Mounier, qui présidait l'Assemblée nationale lorsque celle-ci avait été envahie par les femmes de Paris venues chercher le Roi à Versailles. Les citations, les références et les commentaires abondent dans l'*Apologie* de Mackintosh comme dans les autres textes du débat sur la Révolution. Le réseau que l'on découvre à la lecture est d'autant plus remarquable qu'il réunit des auteurs français et des auteurs

⁴ Voir notamment : James Mackintosh, *Vindiciae Gallicae : Defence of the French Revolution. A Critical Edition*, edited by Edmund Garratt, Basingstoke – New York, Palgrave Macmillan, 2008.

⁵ Les exemplaires de la BnF n'ont pas été numérisés.

⁶ Charles Alexandre de Calonne, *De l'état de la France, présent et à venir*, Londres et Paris, Laurent, octobre 1790.

⁷ Jean-Joseph Mounier, *Exposé de la conduite de M. Mounier, dans l'Assemblée nationale, et des motifs de son retour en Dauphiné*, Grenoble, V^e Giroud et fils, 1789.

britanniques. Si chacun écrit dans sa langue, un auteur français est déjà à Londres et les textes, rapidement traduits, circulent d'un côté à l'autre de la Manche. Le débat français et le débat britannique ont chacun leurs enjeux spécifiques, mais ces deux débats se nourrissent et contribuent ensemble à un débat européen sur la Révolution française.

La première édition anglaise de l'ouvrage de James Macintosh date d'avril 1791. Une deuxième édition, publiée en juillet, comporte quelques corrections de détail. La troisième édition, datée d'août, présente des modifications plus importantes avec quelques ajouts, dont une note faisant allusion à la fuite du roi et à son arrestation à Varennes en juin de la même année. La traduction française, faite à partir de cette troisième édition, est annoncée dans le *Journal encyclopédique* le 30 mars 1792. On en trouve des comptes rendus dans les journaux d'avril et de mai⁸, soit un an après l'édition originale et plus de deux ans après la publication des *Réflexions* de Burke.

François Buisson, qui publie l'édition française, est l'un des imprimeurs-libraires les plus actifs de Paris depuis la fin des années 1780. Il imprime plusieurs journaux révolutionnaires, dont *Le Patriote français* de Brissot et les *Annales patriotiques et littéraires* de Mercier. Il publie également de nombreux ouvrages traduits de l'anglais⁹. Le nom du traducteur de l'*Apologie de la révolution française* n'est pas précisé dans l'ouvrage. D'après Joseph-Marie Quérard, il ne serait autre que Louis-Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres et futur roi des Français¹⁰. Si l'on en croit les *Mémoires* posthumes de James Mackintosh, Louis-Philippe aurait dit cela à l'auteur écossais à l'occasion d'une rencontre en 1816. Quérard s'appuie également sur un passage du *Journal du Duc de Chartres* dans lequel il est question de la traduction d'un ouvrage de « Joseph Tower », qui serait en vérité James Mackintosh. L'entrée du journal est datée du 8 janvier 1791, ce qui cadre mal avec les dates de publication du texte : cela supposerait que le texte ait circulé en France avant sa première édition anglaise et que plus d'un an se soit passé ensuite avant sa publication en français. Peut-être les dates indiquées dans le journal ne sont-elles pas les bonnes. Peut-être s'agit d'un autre ouvrage. Quoiqu'il en soit, l'anecdote rapportée dans le journal de Louis-Philippe est révélatrice de la manière dont se décidait une entreprise éditoriale comme celle-ci : c'est à l'occasion d'une séance d'assemblée, aux Jacobins, que l'ouvrage

⁸ *Moniteur universel*, 13 avril 1792 ; *Journal encyclopédique*, 10 mai 1792.

⁹ Voir Frédéric Barbier, Sabine Juratic et Annick Mellerio, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789, A-C*, Genève, Droz, 2007, p. 350-355.

¹⁰ Joseph-Marie Quérard, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, t. III, Paris, L'éditeur, 1850, p. 127.

est présenté et que l'on propose au jeune duc d'en être le traducteur. La publication des ouvrages du débat sur la Révolution est le résultat non seulement des initiatives individuelles, d'écrivains et de libraires, mais aussi de discussions et de décisions collectives.

Deux autres éléments témoignent du rôle politique prêté à l'*Apologie de la révolution française*. D'une part, James Mackintosh est décrété citoyen français par l'Assemblée nationale le 26 août 1792 : il fait partie des dix-huit « citoyens étrangers, distingués par leurs actions ou leurs écrits en faveur de la liberté, de l'humanité et des bonnes mœurs ». D'autre part, François Buisson fait publier dans le *Journal de Paris* du 29 octobre 1792 une longue « liste d'ouvrages nouveaux qui peuvent servir de matériaux aux travaux de la Convention nationale » dans laquelle figure l'ouvrage de Mackintosh. Six mois après sa publication, ce livre n'est plus vraiment nouveau et il est même obsolète, puisque le 10 août a eu lieu. Mais précisément, dans un contexte politique nouveau, où des journalistes, des écrivains et des libraires sont inquiétés pour leurs partis pris royalistes, Buisson peut ainsi afficher un engagement révolutionnaire et renouveler son offre de service aux autorités.

LA STRATÉGIE DE LA MÉTHODE

Bien qu'elles développent une argumentation très poussée, les *Réflexions* de Burke ont la forme d'une longue harangue, sans ordre apparent, d'où ressortent en particulier des morceaux de bravoure rhétorique quand éclate l'indignation de l'auteur. La stratégie rhétorique de Mackintosh consiste à se moquer de cette manière d'écrire en la présentant comme artificielle et outrancière, et à lui opposer un examen méthodique des faits et des questions soulevées. Dans les premières pages de l'*Apologie*, Mackintosh évoque l'écriture de Burke par une longue métaphore militaire qui s'achève ainsi : « Indépendant des lois ordinaires de la méthode, il peut faire avancer un groupe d'horreurs éclatantes, pour faire une brèche dans nos cœurs, par laquelle la canaille la plus indisciplinée d'arguments peut entrer en triomphe. » (p. 6) Lui promet au contraire de suivre un plan qu'il annonce dans son introduction :

Section I. Convenance générale et nécessité d'une révolution en France.

Section II. Considérations sur la formation et le caractère de l'Assemblée nationale.

Section III. Sur les excès populaires qui ont accompagné et suivi la révolution.

Section IV. Sur la nouvelle constitution française.

Section V. Justification de la conduite de ses admirateurs anglais (p. 8).

Dans le développement de ces cinq parties, Mackintosh procède à un examen méthodique des arguments de Burke et des auteurs sur lesquels celui-ci s'appuie dans les *Réflexions*. Il cite souvent ses adversaires, en donnant les références précises des passages qu'il commente, soit dans le corps de son texte, soit dans des notes de bas de page. Il renvoie également aux publications qui peuvent servir à établir les faits, notamment à propos des journées des 5 et 6 octobre 1789. L'argumentation développée prend ainsi la forme d'un examen judiciaire et d'une enquête historique. En adoptant cette manière d'écrire ordonnée et fondée sur des preuves, Mackintosh a beau jeu de dénoncer les outrances et les mensonges de ses adversaires. Il prend cependant la peine de répondre à leurs accusations : des concessions provisoires (« Mais admettons-en pour un moment la vérité », p. 155) lui permettent de dépasser les débats sur ce qui s'est véritablement produit et d'entrer dans une discussion sur les dynamiques politiques à l'œuvre dans la Révolution française. Commentateur avisé des événements récents, Mackintosh construit encore son autorité en faisant de fréquentes comparaisons avec l'histoire britannique, notamment à propos de deux événements : la Glorieuse Révolution de 1688 et l'indépendance américaine de 1783. Le sens de l'écriture historique s'exprime enfin dans une attention particulière aux effets de montage quand Mackintosh remarque l'absence de la prise de la Bastille dans le propos de Burke.

PENSER LES INTERVENTIONS POPULAIRES

Dans la section III, dont nous reproduisons ci-dessous de larges extraits, Mackintosh tente ainsi de prendre la mesure des interventions populaires dans le processus révolutionnaire. La nature explosive et violente de ces interventions est mise en avant par le titre de la section comme dans le détail du texte, mais, contrairement à Burke, Mackintosh ne cherche pas à susciter une indignation et une horreur telles qu'elles disqualifieraient le peuple comme acteur politique. Au contraire, il propose d'examiner ces violences comme le feront des historiens de la Révolution bien après lui¹¹. Il cherche des explications – préférant les « causes naturelles » à l'idée de « complots » (p. 168) – et il compare les violences de la Révolution française avec celles d'autres situations historiques. Après la « Terreur », de telles réflexions sont devenues pour longtemps impossibles, parce qu'on a désigné par ce

¹¹ Voir notamment l'ouvrage de référence de Jean-Clément Martin, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, 2006.

mot un temps d'exception que caractériseraient des violences sans équivalent dans l'histoire¹². L'*Apologie de la révolution* ne fait pas des interventions populaires un repoussoir. Tout en regrettant leurs violences ou leurs « excès », elle les envisage comme une part nécessaire du processus révolutionnaire. Dans les révolutions « strictement populaires » (p. 146), c'est-à-dire dans celles où le peuple est une force indépendante des dirigeants politiques qui cherchent à le manipuler, on peut penser l'articulation de cette force avec les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires.

L'un des points les plus marquants de l'argumentation de Burke consiste à présenter les violences populaires comme une menace pour la civilisation européenne. Tels des nouveaux barbares, les révolutionnaires français ruinerait la politesse et les arts. Mackintosh répond par une profession de foi optimiste en se félicitant des progrès littéraires qui naissent, selon lui, de l'énergie révolutionnaire. Son texte donne un exemple de cette vitalité nouvelle, qui dépasse les frontières nationales.

NOTE SUR L'ÉDITION

Jacques [James] Mackintosh, *Apologie de la révolution française et de ses admirateurs anglais, en réponse aux attaques d'Edmund Burke; avec quelques remarques sur le dernier ouvrage de M. de Calonne*, Paris, F. Buisson, 1792, p. 146-180 (page de titre au début de l'article). Ouvrage numérisé par la Bayerische Staatsbibliothek München et mis en ligne par Google: <https://books.google.fr/books?id=hNdBAAAAcAAJ>

L'orthographe du texte a été modernisée. La ponctuation d'origine et les italiques ont été maintenus.

Les notes de l'édition originale sont précédées par la mention [Note de l'édition originale]. La pagination originale est indiquée entre crochets.

¹² Mackintosh lui-même prend ses distances avec ses idées de 1791 et se rapproche de Burke. Voir Jean Simon, « Un ami de la Révolution française: Sir James Mackintosh (1765-1832) », *Revue du Nord*, 1954 (142), p. 305-307.

Apologie de la révolution française (extrait)

[146] SECTION III.

Excès populaires qui ont accompagné la révolution.

Une vérité que personne ne saurait nier, c'est que les grandes révolutions entraînent toujours après elles une multitude d'excès et de calamités. Cette vérité est encore plus particulièrement évidente dans les révolutions qui, comme celle de France, sont strictement *populaires*. Lorsque le peuple est dirigé par une faction, ses chefs n'ont aucune difficulté à rétablir l'ordre, qui doit être l'objet de leurs désirs, parce que c'est la seule sûreté de leur pouvoir. Mais quand un mouvement général de l'esprit du peuple renverse un despotisme invétéré, il est moins facile d'empêcher les excès. Il y a plus de vengeances à assouvir, et moins d'autorité pour contrôler. La passion, qui a produit un effet si formidable, est trop violente pour passer subitement au calme et à la soumission. L'esprit de révolte paraît avec une fatale violence, lorsque son objet est [147] détruit, et tourne contre l'ordre de la liberté ces armes avec lesquelles il avait subjugué la force de la tyrannie. La tentative de *punir* l'esprit qui fait agir un peuple, serait vaine, si elle était juste, et cruelle, si elle était possible. Un peuple est trop *nombreux* pour être puni sous le point de vue de la justice, et trop *fort* pour l'être sous celui de la politique. L'ostentation de la vigueur prouverait, dans un pareil cas, le manque de puissance, et la rigueur de la justice conduirait à la cruauté de l'extirpation. Il ne reste donc aucun autre remède que les progrès de l'instruction, la force de la persuasion, la douce autorité de l'opinion. Ces remèdes, quoiqu'inafaillibles, n'opèrent que lentement; et dans l'intervalle qui s'écoule avant que le calme succède aux moments orageux de la révolution, on ne doit guère s'attendre qu'un peuple, accoutumé à la barbarie par ses oppresseurs, et qui a des siècles d'oppression à venger, sera extrêmement généreux dans son triomphe, ou bien délicat dans le choix de ses victimes, ou fort doux dans ses représailles. [148]

[...]

[153] [...] Il ne se trouve dans l'histoire aucune suite d'événements qui ait été si malicieusement et si systématiquement exagérée que l'ont été les commotions de la France. Un corps irrité, nombreux, et opulent d'émigrés, dispersé dans toute l'Europe, s'est emparé de toutes les presses vénales, et a étourdi toutes les oreilles d'un bourdonnement perpétuel des crimes et des horreurs qui se commettaient en France¹³. Au lieu d'entrer dans un examen minutieux, dont le peu d'importance ne payerait ni l'ennui ni la peine, contentons-nous d'opposer un fait général à cette armée de mensonges. *Aucune maison importante de commerce n'a manqué en France depuis la révolution!* – Comment cela s'accorde-t-il avec les contes que l'on a débités? Autant vaudrait-il dire que les effets de la *bourse de Londres* se sont vendus fort tranquillement pendant l'anarchie féroce de *Gondar*, et que la paisible opulence de *Lombard-Street* (*rue des Lombards*) a fleuri au milieu des *hordes* [155] de *Galla* et d'*Agows*¹⁴. – Le commerce, qui tremble au moindre souffle des désordres civils, a résisté à cette tempête, et une grande révolution s'est effectuée avec moins de dérangements commerciaux que n'aurait produits la banqueroute d'une maison du second ordre à Londres ou à Amsterdam. Les manufactures de Lyon, les négociants de Bordeaux et de Marseille se taisent au milieu des lamentations de l'abbé Maury, de M. de Calonne, et de M. Burke. Heureux le peuple dont le commerce fleurit dans son *grand livre*, tandis qu'on le plaint dans des oraisons, et qui n'est pas affecté dans ses *calculs*, tandis qu'il expire dans les tableaux de l'éloquence. Ce fait incontestable vaut sur ce sujet mille arguments, et doit exposer dans leur vrai jour, à un esprit en état de juger, ces exécrables calomnies qui ont excité une telle rumeur dans toute l'Europe.

Mais admettons-en pour un moment la vérité, et prenons pour échantillon des maux de la révolution le nombre de vies perdues dans ses progrès.

¹³ [Note de l'édition originale] Les manœuvres de M. de Calonne, en Angleterre, sont trop évidentes, par la nature de quelques journaux. Il nous informe qu'il a eu une fois dessein d'insérer dans une note, à la fin de son ouvrage, des extraits des papiers publics de toutes les nations de l'Europe, pour démontrer l'horreur générale qu'inspirait la révolution française. Cette note aurait été d'autant plus amusante, *que probablement tous ces paragraphes étaient composés et envoyés à ces papiers par M. de Calonne lui-même*, – qui se serait ainsi rendu l'organe de l'Europe.

¹⁴ Gondar était au XVIII^e siècle la capitale de l'Empire d'Éthiopie: les « Galla » et les « Agows » participaient, parmi d'autres groupes, aux violents affrontements pour le pouvoir. Cette comparaison a sans doute été inspirée à James Mackintosh par le *Voyage pour découvrir les sources du Nil* de James Bruce (*Travels to Discover the Source of the Nile*) publié par les mêmes libraires, G. G. J. and J. Robinson, un an avant les *Vindiciæ Gallicæ*. La *Lombard-Street* de Londres était le siège de nombreuses banques.

Afin de ne laisser aucune possibilité de chicane, faisons monter plus haut notre estimation que celle [156] de la fausseté la plus audacieuse. Faisons une estimation, dont le plus effronté des écrivains, aux gages de Calonne, aurait honte. Supposons, pour un moment, que, dans le cours de la révolution, il soit péri 20 000 hommes. En comparant même cette perte avec les événements semblables dans l'histoire, y a-t-il quelque chose qui puisse faire reculer une humanité mâle et éclairée? Peut-elle être comparée au carnage qui a établi la liberté américaine, ou avec les suites de la révolution anglaise¹⁵? Mais cette comparaison ne rend pas justice à l'argument. Il faut la comparer avec cette effusion de sang occasionnée par les guerres ordinaires, dont l'objet était souvent quelque poursuite ignoble et pernicieuse. Il faut la comparer avec le sang que répandit l'Angleterre dans sa tentative de subjuguier l'Amérique; et si tel est le crime des révolutionnaires de France, pour avoir, au risque de cette perte, combattu pour l'établissement de la liberté, quelle nouvelle épithète injurieuse accorderons-nous au ministre d'Angleterre¹⁶, qui, avec la certitude d'une perte bien plus considérable, tenta l'établissement de la tyrannie?

[157] L'illusion, qui empêche les effets de ces comparaisons, n'est pas particulière à M. Burke. Les massacres de la guerre et les meurtres commis par le glaive de la justice, sont défigurés par la solennité qui les accompagne. Mais la justice sauvage du peuple a une horreur nue et sans déguisement. Ses plus légers efforts excitent toute notre indignation, tandis que le meurtre et la rapine, revêtus des ornements pompeux des actes de l'État, peuvent paraître avec impunité dans le monde. Sous cette forme, ils n'affectent pas notre sensibilité, et nous oublions que les maux de l'anarchie ne peuvent être que de courte durée, tandis que ceux d'un gouvernement despotique sont permanents.

[...]

[158] [...] Telles sont les réflexions générales que suggèrent les désordres de la révolution française. Le premier et le plus important fut l'insurrection des Parisiens, et la prise de la Bastille. La manière dont M. Burke a traité cet événement mémorable, est digne d'attention. Il n'occupe aucune place distinguée dans son ouvrage. Il en parle seulement d'une manière obscure et méprisable, comme d'un de ces exemples de révoltes heureuses, qui ont nourri un esprit d'indiscipline parmi les soldats. « Ils n'ont pas oublié la prise des CHÂTEAUX [159] DU ROI à Paris et à Marseille. Ils se rappellent que, dans

¹⁵ James Mackintosh fait allusion à la guerre d'indépendance des États-Unis (1775-1783) et aux suites de la Glorieuse Révolution de 1688, particulièrement sanglantes en Irlande.

¹⁶ Frédérick North, Premier ministre de Grande-Bretagne de 1770 à 1782.

ces deux places, ils ont massacré les gouverneurs avec impunité¹⁷ ». (*Burke, pag. 307-8*¹⁸) Telle est la galante périphrase par laquelle M. Burke désigne la Bastille, – *le château du roi à Paris*[.] Tel est le langage ignominieux dont il parle de la justice sommaire exercée contre l'assassin *décoré* qui en était gouverneur ; et tel est l'art apparent avec lequel il a jeté, dans les ombres de son tableau, l'invective et l'injure ; parce que si elles avaient été dans un plus grand jour, elles auraient provoqué l'indignation du genre humain.

« *Je sais, dit Mounier, dans le style de cette froide approbation qui lui est arrachée, qu'il est des circonstances qui légitiment l'insurrection ; et je mets dans ce nombre celles qui ont causé le siège de la Bastille.* » (*Exposé de Mounier, pag. 24*¹⁹). Mais l'admiration de l'Europe et de la postérité ne doit pas être estimée selon les modiques applaudissements de Mounier, ni réprimée par les hostilités insidieuses de M. Burke. Elle sera analogue à la splendeur d'une insurrection, [160] aussi illustrée par l'héroïsme, que justifiée par la nécessité, dans laquelle les citoyens de Paris, les habitants paisibles d'une capitale voluptueuse, sourds à toute autre voix qu'à celle qui menaçait leurs représentants, leurs familles, et leur patrie, animés, au lieu d'être épouvantés par les armées de troupes disciplinées qui les environnaient de tous côtés, se formèrent en armée, attaquèrent, avec une bravoure et un succès également incroyables, une forteresse formidable, dissipèrent tout projet hostile, et changèrent la destinée de la France. Vouloir pallier ou excuser une pareille révolte, c'est bassement trahir ses principes. C'est un cas où la révolte était dictée par la vertu et par le devoir, et où la soumission aurait eu la bassesse la plus ignominieuse du plus grand crime. C'est une action qu'il ne faut pas excuser, mais applaudir ; qu'il ne faut pas pardonner, mais admirer. Je ne m'amuserai donc pas à défendre des actes d'héroïsme que l'histoire apprendra à la postérité la plus éloignée à révéler, et dont le récit est destiné à allumer dans des millions d'êtres à venir le saint enthousiasme de la liberté.

[161] Des commotions d'un autre genre suivirent de près la révolution, provenant, en partie, des causes générales ci-dessus mentionnées, et en

¹⁷ Le marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, a été tué le 14 juillet 1789. À Marseille, le chevalier de Beausset, major du fort Saint-Jean, a été tué le 1^{er} mai 1790.

¹⁸ Les pages indiquées correspondent à l'édition originale, en anglais. La traduction diffère légèrement de l'édition française des *Réflexions* de Burke, qui traduit par exemple « King's castles » par « châteaux forts ».

¹⁹ Le numéro de page correspond à l'édition originale de cette brochure (*Exposé de la conduite de M. Mounier, op. cit.*). La citation est en français dans le texte anglais de James Mackintosh.

partie d'autres causes d'une nature plus limitée et plus locale²⁰. Les paysans des provinces, ensevelis depuis tant de siècles dans les ténèbres de l'esclavage, ne virent qu'indistinctement et confusément, à la lueur de la liberté naissante, les bornes de leurs devoirs et de leurs droits. Il n'était pas surprenant qu'ils entendissent si peu cette liberté, si longtemps éloignée de leurs yeux. Le nom seul leur fit croire que c'était un droit de rejeter toute restriction, de gratifier toute espèce de ressentiment, et d'attaquer toutes les propriétés. Des brigands se mêlèrent avec les paysans trompés, dans l'espoir d'obtenir du butin, et irritèrent leur ignorance et leurs préjugés par de faux actes du roi et de l'assemblée, pour autoriser leur licence. De ces circonstances, il résulta bien des maux dans les provinces. Les châteaux de plusieurs seigneurs furent brûlés, et quelques personnes suspectes assassinées. Mais on peut bien, sans être [162] un sceptique, douter si ce sont les *châteaux des maîtres les plus doux*, qui ont éprouvé cette destinée. Peut-être les paysans avaient des oppressions à venger, de ces oppressions sourdes et assommantes, qui forment presque toute la correspondance du riche avec l'indigent, qui, quoiqu'elles soient moins visibles que celles du gouvernement, produisent des calamités plus insupportables et plus fréquentes.

Mais quel que soit le démerite de ces excès, il ne saurait, en aucune manière, être imputé à l'assemblée nationale, ou aux chefs de la révolution. Comment pouvaient-ils les réprimer ? S'ils avaient usé de leur autorité avec trop de rigueur, ils auraient excité une guerre civile ; s'ils avaient donné de la force à la police et aux tribunaux de l'ancien gouvernement, outre qu'ils auraient couru le risque de voir continuer les mêmes excès, ils auraient mis des armes entre les mains de leurs ennemis. Dans ce dilemme, ils furent forcés d'attendre le remède lent du retour de la sérénité dans l'esprit du peu-[163]ple, et des progrès du nouveau gouvernement vers la consistance et la vigueur²¹.

Dans la crise d'une révolution faite par le peuple, on doit s'attendre que le peuple aura un degré d'influence beaucoup plus grand que ne le souffrirait un gouvernement ferme et bien établi. – Il y a trop peu de temps que

²⁰ Dans ce paragraphe, James Mackintosh fait allusion à la Grande Peur, mouvement de révoltes populaires exercé principalement contre des châteaux et des abbayes dans les semaines qui ont suivi la prise de la Bastille.

²¹ [Note de l'édition originale] Si cette relation est exacte, que doit-on penser du langage de M. BEURKE [*sic*], quand il parle de l'ASSEMBLÉE, comme « *autorisant* les trahisons, les vols, les viols, les assassinats, les meurtres, et les incendies dans toute la France » (p. 58). Dans un autre endroit, il confond ensemble l'extinction législative de l'*ordre* des nobles avec les excès populaires commis contre des *individus* de la noblesse, pour charger l'assemblée de tout ce blâme (pag. 200), méthode de discuter plus remarquable par l'art et la controverse, que par la candeur.

le peuple connaît sa force, pour qu'on puisse tout d'un coup l'empêcher de l'exercer. Ses passions politiques ont été agitées par une tempête trop violente pour reprendre en un moment cette sérénité capable de lui faire attendre avec patience les décrets de ses représentants. On devait s'attendre à une interposition, dans les actes de la législature, de la part d'une multitude irritée, [164] qui s'était trouvée irrésistible, et dont l'imagination croyait le sort de la liberté attaché à la décision de chaque question politique. Les passions qui la font mouvoir sont violentes, les arguments qui en prouvent l'inconvenance sont recherchés. Dans cette conjoncture, cette interposition devait donc être trop grande, et elle était inévitable. Ce fut sans doute un grand mal, mais il était sans remède. La soumission du peuple, dans un temps de tranquillité, dégénère en une négligence *torpide*²² des affaires publiques, et la ferveur qu'inspire le moment d'une révolution produit nécessairement l'autre extrême. Donc, selon la nature des choses, il était impossible que la conduite de la populace de Paris eût été assez circonspecte et assez respectueuse envers les délibérations de l'assemblée, et qu'elle n'eût pas souvent été irrégulière et tumultueuse. Mais le tableau affreux que M. Burke nous a fait de cette « nécessité rigoureuse », sous laquelle cette « *assemblée captive* » votait, n'est ni justifié par cette concession, ni par le fait. C'est le coloris trop chargé d'une imagination ardente. Les membres auxquels il [165] fait allusion, comme ayant été chassés par des assassins, MM. Lally²³ et Mounier, auraient sûrement pu rester sans danger dans une assemblée où l'on vomissait journellement tant d'injures avec impunité contre les chefs populaires.

[...]

[166] [...] Le cours de ces événements nous mène insensiblement aux excès commis à Versailles les 5 et 6 octobre 1789. Après avoir lu avec la plus grande attention le corps de preuves volumineux produit devant le *châtelet*, les brochures pour et contre de MM. d'Orléans et Mounier, et le rapport officiel de M. Chabroud à l'assemblée, les détails de cette affaire semblent tellement enveloppés dans l'obscurité et la contradiction, qu'ils offrent très peu de chose sur quoi un homme véridique et impartial puisse prononcer avec confiance²⁴.

²² Les italiques signalent un néologisme, décalque de l'anglais « *torpid* », lui-même assez rare et surtout utilisé dans un sens médical. La torpeur et la ferveur sont les deux états extrêmes de la société.

²³ Gérard de Lally-Tollendal (1751-1830), député de la noblesse aux États généraux, démissionnaire de l'Assemblée nationale après les journées d'Octobre, avait comme Mounier publié plusieurs brochures pour dénoncer les violences révolutionnaires. Burke cite un large extrait de sa *Seconde lettre à un ami* dans les *Réflexions*.

²⁴ Charles Chabroud, député du Dauphiné, est l'auteur du *Rapport de la procédure du Châtelet*

Ils fournissent même à des adversaires, puérils et frivoles, des moyens pour convaincre M. Burke de quelques petites erreurs. Il est vrai que M. *Miomandre*, alors [167] en faction à la porte de la reine, vit encore ; mais il n'est pas moins vrai qu'il fut laissé pour mort par ses assassins²⁵. Sur la comparaison des témoignages, il est probable que les portes de la chambre de la reine ne furent pas enfoncées ; « *que l'asile de la beauté et de la majesté ne fut pas violé*²⁶ ». Mais ces petites corrections n'ôtent rien à l'atrocité des actes, et ne changent en rien la complexion générale de ces scènes d'horreur.

La question la plus importante que présente ce sujet, est de savoir si la populace de Paris servit d'instrument à des conspirateurs, ou si sa fatale marche vers Versailles fut un mouvement spontané, produit par des appréhensions réelles ou chimériques de complots contre sa liberté. J'avoue que je penche du côté de cette [168] dernière opinion. – *Les causes naturelles* me paraissent suffisantes pour avoir excité ce mouvement. On convient qu'il y avait une disette de provisions à Paris. Le dîner des gardes du corps, à Versailles, était sans doute capable de provoquer une populace plus tranquille que celle d'une ville à peine recouvrée du choc d'une grande révolution²⁷. Les malédictions vomies contre l'assemblée, les insultes offertes à la cocarde nationale, l'ardeur de *loyauté* déployée à cette occasion, auraient pu exciter la jalousie même d'un peuple dont l'effervescence aurait été modérée par une longue jouissance, et dont les alarmes auraient été apaisées par la possession assurée de la liberté. La fuite du roi devait être le signal infaillible de la guerre civile. – La situation exposée du château royal était donc une source continuelle d'alarmes. Ces causes agissant sur cette jalousie crédule, maladie de l'esprit public, dans les temps de désordres civils, qui voit des ennemis et des conspirations de tous les côtés, paraissent suffisantes pour avoir mû la populace de Paris.

[...]

sur l'affaire des 5 et 6 octobre, présenté à l'Assemblée le 30 septembre 1790. Il y accuse notamment Mirabeau et le Duc d'Orléans, innocentés au terme de discussions très vives. De nombreuses publications nourrissent ce long débat.

²⁵ François de Miomandre de Sainte-Marie, garde du corps du roi, blessé alors qu'il gardait la porte des appartements de la reine.

²⁶ [Note de l'édition originale] Expression de M. Chabroud. Cinq témoins disent que les assassins n'enfoncèrent pas la chambre de la reine. Deux ont fait les dépositions que M. Burke a suivies ; et pour donner à cette prépondérance la force qu'elle doit avoir, il faut se rappeler que toute la procédure devant le *châtelet* n'était qu'*ex parte*. Voyez *Procédure criminelle faite au châtelet de Paris, &c., deux parties*. PARIS, 1791.

²⁷ Le 1^{er} octobre 1789, les gardes du corps du roi avaient manifesté leur hostilité à la Révolution à l'occasion d'un banquet donné à Versailles.

[174] [...] La marche vers Versailles paraît avoir été le mouvement spontané d'une populace alarmée. Ses vœux et les suggestions de ses chefs se bornaient probablement à faire venir le roi à Paris ; mais le choc d'une multitude armée termina par des excès imprévus et des crimes abominables.

Cependant ces crimes et ces excès ont, aux yeux de M. Burke, un aspect bien plus important que ne saurait leur communiquer leur atrocité isolée. Ils forment, selon lui, la crise d'une révolution beaucoup plus importante qu'aucun changement de gouvernement ; une révolution qui doit faire périr les sentiments et les opinions qui ont formé les mœurs et les usages des Européens. « Le siècle de la chevalerie est passé, et la gloire de l'Europe anéantie à jamais ». Il fait suivre cette exclamation d'un éloge pompeux de [175] la chevalerie, et de prédictions sinistres pour la condition à venir de l'Europe, puisque la nation, qui a si longtemps été en possession de lui donner le ton dans les arts et dans les modes, se trouve ainsi dégradée et corrompue.

[...]

[179] [...] M. Burke prédit les plus fatales conséquences pour la littérature, sur des événements qu'il suppose avoir porté un coup mortel à l'esprit de chevalerie. J'ai toujours été à l'abri de pareilles appréhensions, à cause de ma croyance en une vérité fort simple ; *c'est que la science répandue se perpétue*. Une littérature bornée à un petit nombre d'individus, peut périr par le massacre des savants, et l'incendie des bibliothèques ; mais l'effusion des connaissances de nos jours ne pourrait être anéantie que par l'extirpation de la partie civilisée de l'espèce humaine.

Loin d'être nuisible aux lettres, la révolution de France a servi leur cause d'une manière dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire. Les progrès politiques et littéraires des nations ont jusqu'ici été les mêmes : la période de leur éminence, dans les arts, a aussi été celle de leur réputation dans l'histoire ; et il n'y a point d'exemple où une grande splendeur *politique* ait suivi le siècle *d'Auguste* d'un peuple. Avant l'année 1789, on aurait considéré cela comme une maxime, sans exception dans l'histoire. Mais la France, destinée à réfuter toute doctrine abjecte et arrogante, qui voudrait limiter les pouvoirs des hommes, nous offre une nouvelle scène. Là, le choc d'une révolution a inspiré l'ardeur de la jeunesse pour la littérature, chez une nation qui était sur le déclin. On voit naître de nouveaux arts, lorsqu'ils paraissaient tous avoir passé leur zénith. La France a joui d'un siècle *d'Auguste*, entretenu par la faveur du despotisme. Elle semble à présent en posséder un autre, créé par l'énergie de la liberté.